



Renseignement suite de plainte

Par **perrier_old**, le **19/07/2007** à **23:45**

[s]/[s]Bonjour, Suite a la plainte que j'ai poser et retirer sur mon concubain suite à une suspicion d'attouchement sur notre fille "mineur".Ma fille a passée tout les examens médicaux et psycatrie...

L'affaire a été classé sans suite faute de "manque de preuves etc...".Depuis cela,nous ne vivons plus ensemble.

Début Juillet,J'ai recue la lettre du procureur.

Est ce que mon concubain a reçu ou va recevoir une lettre du procureur?

Que va t-il se passait par la suite...

Va t-il être convoquer a la gendarmerie ou autres pour être au courant de la fin des suites?

Nous avons projet a ce que nous revivons ensemble,mais "lui" attend une reponse du procureur.

Merci